

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et gendarmerie pour la zone
de défense et de sécurité Sud

**Décision n° 123459 du 13 décembre 2010 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

NOR : IO CJ1031635S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 117004 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IO CJ1029426S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} janvier 2011 :

Ceccaldi Paul	Nigend : 101 506	Numéro de livret de solde : 5 138 213
---------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 2011 :

Muron David	Nigend : 147 756	Numéro de livret de solde : 8 005 973
-------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2011 :

Triballier Anthony	Nigend : 197 104	Numéro de livret de solde : 8 048 573
Noël Hervé	Nigend : 162 832	Numéro de livret de solde : 8 019 673
Garnault Éric	Nigend : 155 954	Numéro de livret de solde : 6 009 303

Fait le 13 décembre 2010.

*Le général de division,
commandant la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,*

M. MONDOULET